

Pelouses sur sol sablo-limoneux de rebord de plateau

Ces sols sont probablement peu chargés en carbonate de calcium. Une teneur peu élevée qui doit maintenir certaines espèces des sols franchement calcaires et également les espèces tolérantes.

Les groupements observés sont réunis ici en fonction des espèces dominantes :

- Le groupement dominé par le Brachypode penné, le **Mésobromion**, apparenté au n° 34.32 de CORINE « pelouses calcicoles sub-atlantiques ». Il s'agit du même groupement que celui sur sable calcicole mais avec une charge importante en limon, il offre quelques variantes au mésobromion précédent.

- Le groupement dominé par le Brome érigé, un **Xérobromion**, apparenté au n° 34.33 du code CORINE « pelouses calcicoles sub-atlantiques très sèches ».

Le groupement dominé par le Pâturin à feuilles fines, probablement le moins xérique de ces groupements et le plus ombrophile. A rapprocher du groupement à Flouve odorante.



Photo 15 : pelouse à Brachypode penné en novembre



Photo 14 : Orchis bouffon



Photo 16 la pelouse à Brachypode penné en mai

Groupement sur sol sablo-limoneux dominé par le *Brachypode penné*

155 espèces enregistrées

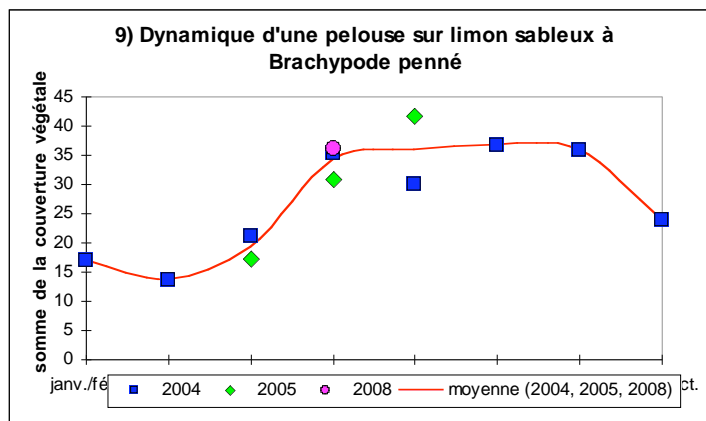
Ce groupement est moyennement riche en plantes herbacées. Il l'est beaucoup plus en ligneuses dont certaines très envahissantes à terme. C'est un milieu fortement influencé par l'homme. Les sites ont tous eu un passé culturel ou ont été en marge de cultures, la vigne pour au moins deux d'entre eux. La proximité d'une route pour un site et une zone de barbecue pour un autre sont à l'origine de la modification de la flore originelle de ce groupement.

Trois sites pour cet habitat. Deux en bordure de plateau et un en fond de talweg amorçant progressivement la descente depuis le plateau agricole. C'est aussi une ancienne culture.

Dynamique de l'habitat :

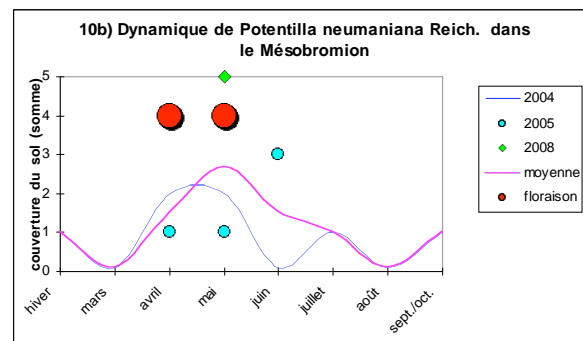
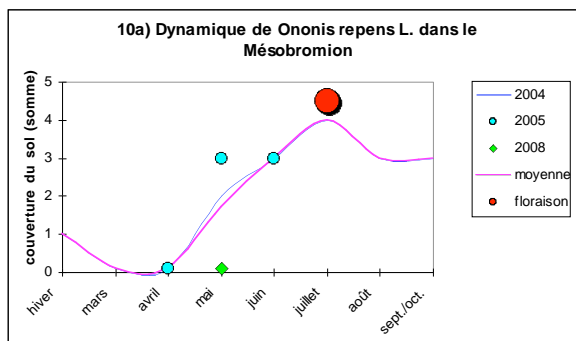
Le Mésobromion ou pelouse à *Brachypode penné* est d'un dynamisme remarquable. Sous la graminée dominante, se cache une multitude de plantes à rosette (*hémicryptophytes*) ou de plantes bulbeuses (*cryptophytes*) qui, pour la plupart fleuriront très régulièrement ces pelouses au cours des saisons. Mais ce sont les Fabaceae dont la Bugrane rampante (graphique 10a) qui dynamiseront ce type de pelouse et plus exceptionnellement la Potentille printanière en 2008 (graphique n° 10b). De plus on remarquera dans le graphique n° 9 une bonne régularité de la somme des couvertures d'année en année. La texture du sol permet une meilleure réserve en eau, d'où un meilleur maintien de la flore.

Graphique n° 9 : dynamique d'une pelouse à *Brachypodium pinnatum* sur sol limoneux sableux



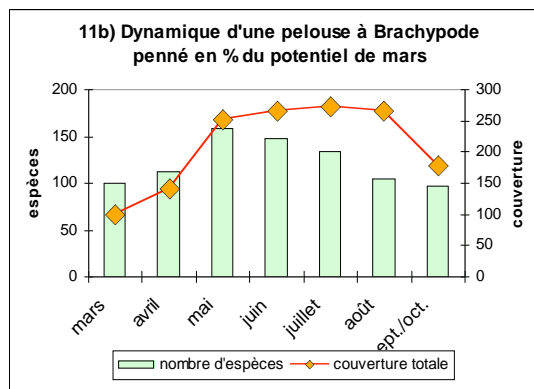
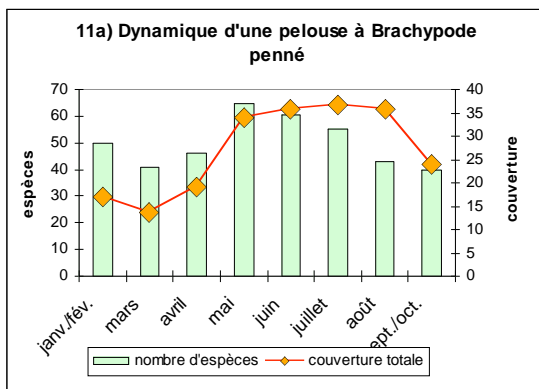
On remarquera la grande variabilité de la Potentille printanière qui a dû profiter des espaces découverts entre les touffes de graminées. Il est possible que l'hiver 2007/2008, un peu long, lui ait permis ce développement exceptionnel.

Graphiques 10a et 10b : Dynamique de deux espèces dans le groupement à *Brachypode penné*



Dans les graphiques 11a et 11b, le dynamisme s'exprime surtout par la couverture du sol qui atteint presque trois fois le potentiel de fin d'hiver. L'inventaire des espèces est semblable à ce qui a été observé par ailleurs c'est à dire environ 150% du mois de mars (considéré ici comme la fin de l'hiver).

Graphiques 11a et 11b : Dynamisme d'une pelouse à Brachypode penné, en données réelles et en % du potentiel de fin d'hiver.



Les dominantes (notes 5, 4 et 3) : 14 espèces enregistrées

Outre le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum* (L.) P. Beauv.) (hémi), cet habitat regroupe un nombre important d'espèces accompagnatrices du Brachypode comme cette autre Poaceae, le Brome érigé (*Bromus erectus* Hudson) (hémi) puis une Cyperaceae, la Laïche glauque (*Carex flacca* Schreber) (hémi) et enfin la Bugrane rampante (*Ononis repens* L.) (chamé herb) une Fabaceae florissant au milieu de l'été.

Le piétinement de ces sites (un plus particulièrement) favorise l'extension de l'Anthyllide vulnérable (*Anthyllis vulneraria* L.) (hémi) qu'on observe souvent dans les passages de roulement des engins sur les pelouses calcaires. La Brize moyenne ou Amourette (*Briza media* L.) (hémi) est intéressante ici car c'est un indicateur de pauvreté du sol en éléments minéraux, elle supporte également un tassement piétonnier modéré.

On notera la présence dans ce groupe de dominantes, d'une autre graminée : l'Avoine des prés (*Avenula pratensis* (L.) Dumort.) (hémi), une « classique » des Mésos-xérobromions plus argileux. Les autres dominantes sont ponctuellement là en fonction de la saison. Floraison précoce pour la Potentille printanière (*Potentilla neumanniana* Reichenb.) (hémi), floraison plein printemps pour l'Hippocrépis Fer à cheval (*Hippocrepis comosa* L.) (chamé herb) ou tardive pour le Séséli de montagne (*Seseli montanum* L.) (hémi) et l'herbe à l'esquinancie ou étrangle chien (*Asperula cynanchica* L.) (hémi).

Une année favorable peut amener une thérophyte au rang de dominante comme cela a été le cas pour le Trèfle champêtre (*Trifolium campestre* Schreber) (théro) en 2004.

Les abondantes (notes 1 et 2) : 43 espèces enregistrées

Développé à la faveur de perturbations anthropiques, le Panicaut est abondant (*Eryngium campestre* L.) (hémi) ; il est accompagné de la Centaurée des prés (*Centaurea thuilieri* J. Duvigneaud & J. Lambinon) (hémi) et de l'Euphorbe petit Cyprès (*Euphorbia cyparissias* L.) (hémi) pour les plus importantes. Cette dernière venant sur tous types de sols calcaires.

L'Agripaume (*Agrimonia eupatoria* L.) (hémi), une rudérale préférant les zones d'ombre, est également fortement abondante à proximité des broussailles.

La Saugue des prés (*Salvia pratensis* L.) (hémi) et l'Épiaire droite (*Stachys recta* L.) (hémi) retiennent plus l'attention car ce sont des accompagnatrices habituelles du Brachypode penné.

Quant à la Renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus* L.) (hémi), ce sol sableux lui permet un développement peu ordinaire pour la région. Le tassement d'un des sites serait aussi à l'origine de son abondance.

Ce qui est également le cas de la Campanule raiponce (*Campanula rapunculus L.*) (hémi) et des deux Dipsacées : la Knautie des champs (*Knautia arvensis (L.) Coulter*) (hémi) et la Scabieuse colombaire (*Scabiosa columbaria L.*) (hémi). La Knautie attestant d'une exploitation ancienne de ces parcelles.

Les espèces intéressantes du cortège :

On remarquera les espèces classiques des pelouses calcaires du sud de l'Île de France, comme : le Cirse sans tige (*Cirsium acaule Scop.*) (hémi), ou la Raiponce à tête ronde (*Phyteuma orbiculare L. subsp. Tenerum (R. Schulz) P. Fournier*) (hémi), la sporadique Luzerne en faux (*Medicago falcata L.*) (hémi) ou la Bugrane gluante (*Ononis natrix L.*) (chamé herb). Plus inquiétante la présence de rosiers envahissants dont l'Eglantier (*Rosa canina L.*) (phané) et le Rosier agreste (*Rosa agrestis Savi*) (phané), mais aussi les plus rares : le Rosier à petites fleurs (*Rosa micrantha Sm.*) (phané) ou le Rosier couleur rubis (*Rosa rubiginosa L.*) (phané) disséminé sur les sites.

Le cortège des plantes des pelouses calcaires sur sols plus lourds s'observe ici également. Parmi les espèces les plus intéressantes, certaines ont déjà été vues précédemment comme la Petite Coronille, la Germandrée de montagne et l'Hélianthème des Apennins. A retenir aussi la Brunelle à grandes fleurs (*Prunella grandiflora (L.) Scholler*) (hémi), un peu ombrophile. L'Orobanche améthyste ou O. du Panicaut (*Orobanche amethystea Thuill.*) (crypto) est aussi dans ce cortège ; l'abondance de sa plante ôte lui permet une bonne pérennité.

Les Orchidées sont bien représentées et de nombreuses plantes sont réparties sur l'ensemble des sites. L'Acéras Homme pendu (*Aceras anthropophorum (L.) Aiton fil.*) (crypto), l'Orchis militaire (*Orchis militaris L.*) (crypto), la Platanthère verdâtre (*Platanthera chlorantha (Custer)*

Reichenb.) (crypto), et l'Orchis pourpre (*Orchis purpurea Hudson*) (crypto) sont les plus fréquent. Un peu moins pour l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera Hudson subsp. apifera*) (crypto) et l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum (L.) Sprengel*) (crypto). Par contre l'Orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea (L.) R. Br. in Aiton fil.*) (crypto) ne réapparaît pas tous les ans, deux pieds seulement ont été vus simultanément en fleur sur les trois années d'inventaires.



Photo 17 : Raiponce orbiculaire



Photo 18 : Ophrys abeille

Groupement sur sol sablo-limoneux dominé par le Brome érigé

169 espèces enregistrées

Toujours très riche, la pelouse à Brome érigé se présente sous la forme d'une prairie visuellement dense mais qui est en réalité composée de touffes du Brome laissant des espaces assez importants sous les feuilles sèches. Ceci explique le nombre de plantes abondantes qui s'abritent durant la saison fraîche sous les chaumes.

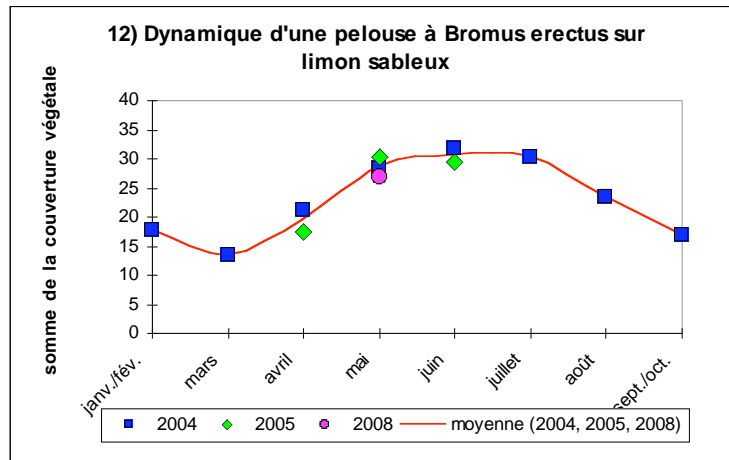
Trois sites ont été suivis pour ce groupement.

Dynamique de l'habitat :

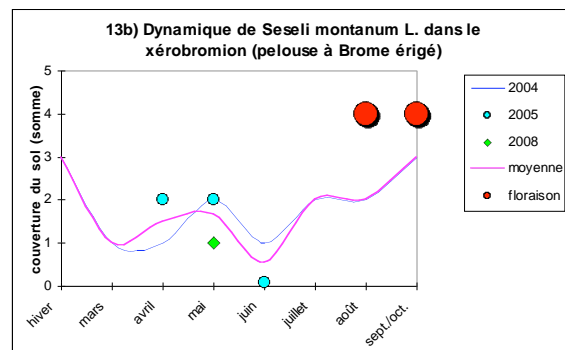
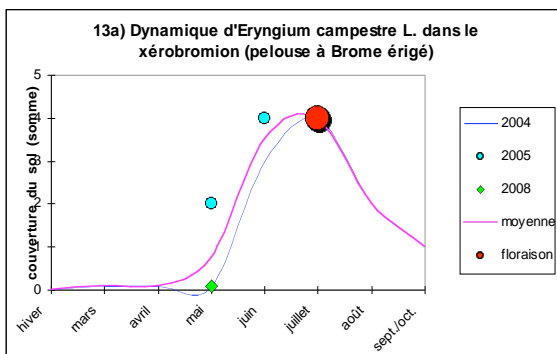
Ce type de pelouse paraît fermé car le Brome érigé règne totalement. C'est tout du moins ce que l'abondance de chaumes veut nous faire croire car cette plante laisse se développer de nombreuses espèces au cours des saisons. Ce milieu est riche en espèces caractéristiques et de plus, il est relativement homogène entre années d'observations (graphique n°12).

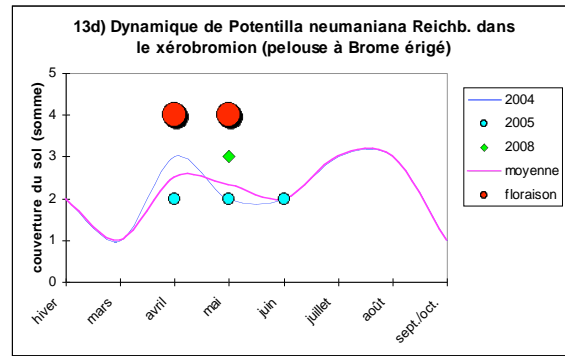
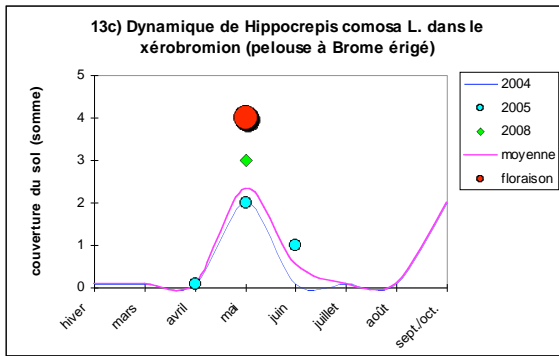
La régression de la biomasse que l'on observe en mars, correspond effectivement à l'aboutissement de la destruction hivernale des chaumes des Poaceae. C'est en avril que la végétation repart de manière significative avec notamment l'apparition des premières panicules de la dominante en fin de ce mois.

Graphique n° 12 : dynamique d'une pelouse à Brome érigé sur sol limoneux sableux



Graphiques 13a et 13d : Dynamique de quatre espèces dans le groupement à Brome érigé

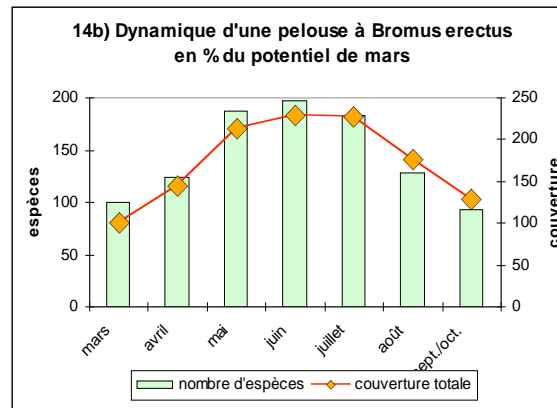
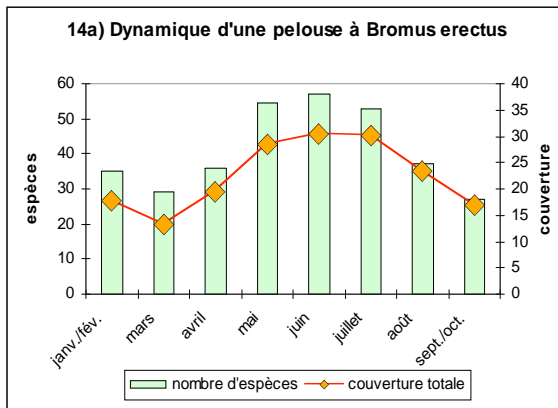




Ces graphiques (n°13) montrent que chaque saison a sa dominante, exceptée la graminée principale qui forme le fond même de l'habitat. On y voit aussi la variation intraannuelle pour chacune, figurant la dynamique de l'espèce. Par exemple le Séséli de montagne couvre abondamment le sol durant les périodes froides ou fraîches. C'est à cette époque que la rosette de feuilles se forme et s'étoffe. Puis juste avant la floraison, mais déjà un peu au cours du printemps, la rosette régresse et comme beaucoup d'hémicryptophytes à rosette, la translation des éléments se fait des feuilles sénescentes et du collet à la tige lors de sa montaison puis vers la fleur et enfin les graines. A ce moment la tige florale est pratiquement aphyllode (la rosette de feuilles a disparu à la floraison) où une rosette secondaire se forme à côté sur le même pied.

Le dynamisme de ce biotope est illustré par les graphiques suivants (n°14). On y voit une nette augmentation de la couverture du sol jusqu'à plus que doubler (230%) la surface initiale de fin d'hiver (mars). C'est un dynamisme très important alors que le milieu semble relativement fermé par le Brome érigé. Toutefois, on voit qu'il laisse bien s'exprimer de nombreuses espèces dans les mêmes pourcentages que celui de la couverture.

Graphiques 14a et 14b : Dynamisme d'une pelouse à Brome érigé en données réelles et en % du potentiel de fin d'hiver.



Les dominantes (notes 5, 4 et 3) : 18 espèces enregistrées

Deux espèces dominent largement ce groupement : le Brome érigé (*Bromus erectus* Hudson) (*héli*) et un peu moins le Séséli de montagne (*Seseli montanum* L.) (*héli*). Ce sont des plantes souvent dominantes dans les pelouses calcaires sèches du sud Ile de France.

A un degré moindre nous retrouverons le Panicaud, le Brachypode penné, la Brize moyenne, l'Avoine des prés, etc.

On note par contre, la présence plus originale, dans ce groupe du Pâturin à feuilles fines (*Poa angustifolia* L.) (*héli*) et du Muscari à toupet (*Muscari comosum* (L.) Miller) (*crypto*). Leur tolérance au calcaire (probablement peu important ici) et le sable, constituant principal de la texture du sol, font que ces plantes s'y développent bien.

Les abondantes (notes 1 et 2) : 43 espèces enregistrées

De nombreuses espèces des sols légers se retrouvent sur cette liste. Les Aulx comme l'Ail des champs (*Allium oleraceum* L.) et l'Ail à tête ronde (*Allium sphaerocephalon* L.) ou le Muscari à grappe (*Muscari racemosum* (L.) DC non Mill.), les trois sont des espèces bulbeuses communes. On peut aussi noter la Gesse sans feuille (*Lathyrus aphaca* L.) (théro), très présente sur cette partie de la commune de Larchant ainsi que la Vesce à épi (*Vicia cracca* L.) (héli grim pant) et la Coronille variable (*Securigera varia* (L.) P. Lassen) (héli) aux floraisons spectaculaires. La Laïche précoce (*Carex caryophyllea* Latourr.) (héli), la Fléole de Boehmer (*Phleum phleoides* (L.) Karsten) (héli), et les deux Fétuques ; F. de Léman (*Festuca lemanii* Bastard) (héli) et F. marginée (*Festuca marginata* (Hack.) K. Richt.) accentuent l'aspect cespiteux de ce groupement.

Parmi les Orchidées, seul l'Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes* subsp. *sphogodes*) (crypto) est abondant.

Le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris* L.) (phané) est à surveiller car s'il est maintenant abondant, il sera vite envahissant à dominant dans peu de temps.

Les espèces intéressantes du cortège :

On peut citer simplement pour mémoire quelques classiques des pelouses sèches ; la Pimpinelle saxifrage (*Pimpinella saxifraga* L.) (héli), le Cirse sans tige, la Knautie des champs, la Bugrane gluante, la Vesce hérissée (*Vicia hirsuta* (L.) S.F. Gray) (théro). Mais aussi un peu de Jonquille (*Narcissus pseudonarcissus* L.) (crypto), très rare sur pelouses mais déjà observée dans le sud Essonne et enfin une hémiparasite des Graminées, l'Odontite rouge (*Odontites vernus* (Bellardi) Dumort.) (théro). Parmi les plantes plus originales, l'Orobanche du Serpolet (*Orobanche alba* Willd.) (crypto), le Groseillier épineux (*Ribes uva-crispa* L.) (Phané) et quelques touffes de Lilas en bordure de site (*Syringa vulgaris* L.) (Phané).

Il y a aussi les mêmes Orchidées enregistrées dans le groupement à Brachypode penné dont un pied d'Orchis mouche, probablement très rare sur la commune. On rencontre le discret Ophrys insecte (*Ophrys insectifera* L.) (crypto) et quelques pieds d'un hybride : OrchiAcéras, entre l'Acéras Homme pendu et l'Orchis militaire, les deux parents étant réunis autour de l'hybride.



Photo 19 : Brome érigé



Photo 20 : la pelouse à Brome érigé en mai